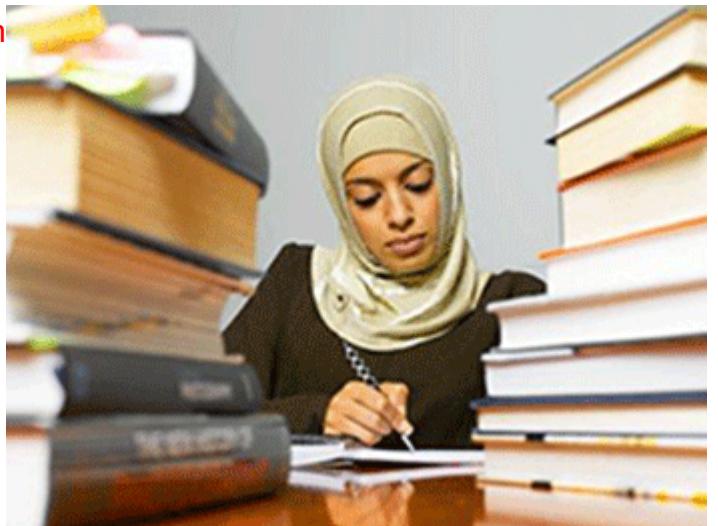


# Le rôle économique de la femme dans la vision islamique de la société

---

<"xml encoding="UTF-8?>

## Introduction



L'Islam étant une religion dotée de lois, de principes et un système propre à la gestion de la société humaine, n'est pas resté inflexible aux exigences de notre époque qui nous incitent impérativement à une remise en question des théories et tendances jadis reconnues comme des vérités d'évangile. Le rôle de la femme dans la structure sociale est l'une des préoccupations majeures de notre époque.

Jean Maisonneuve dans son livre "psychologie sociale" a écrit: "la notion de rôle constitue également un point entre les perspectives psychologiques et sociologiques, entre les niveaux collectifs et individuels.

En un sens les rôles préexistent à leurs agents sous forme de conduite à tenir en fonction de tel état ou de telle situation. A chaque civilisation correspond un certain système de rôles régulièrement distribués et articulés, par exemple ceux des parents, des chefs, des juges; de même les différents groupes ont des rôles spécifiques au sein de la société globale.

C'est au niveau des rôles vécus entre sexes, entre générations, entre métiers, que chaque sujet assume son rôle selon son propre style, il peut se borner à suivre les modèles traditionnels de conduite, ou faire preuve d'originalité, d'innovation, de déviance.

Bref la tenue du rôle, connaissant que chacun en tient plusieurs et participe à divers groupes, est fonction de la personnalité.(1).

L'Islam trouve qu'il n'est ni pratique ni saine l'idée de réduire le rôle de la femme à un domaine particulier à savoir la maternité. Les fonctions de maîtresse de la maison ne peuvent constituer à elles seules l'unique rôle de la femme, dans toutes les dimensions de son humanité.

L'existence simultanée de l'homme et de la femme dans l'humanité, la différence bien distincte de l'un et de l'autre, doit être nécessairement la réponse à un besoin naturel. Ni l'un ni l'autre ne suffit à lui-même, ils sont plus complémentaires dans l'accomplissement de leur ego que fragmentaires dans la formation de leur moi.

L'existence de la différence naturelle entre ces deux êtres est justifiée par l'évidence sexuelle, c'est-à-dire le fait d'être créés différemment, mâle d'un côté et femelle de l'autre, avec une physiologie, une biologie et un physique différents. Ce qui prouve à suffisance que chacun des deux sexes tient son rôle en fonction de la différence ou des différences qui le détermine.

L'Islam, conscient de l'importance matérielle et de la valeur spirituelle dues à cette différence a attribué des rôles en fonction de celles-ci, en tenant compte des pesanteurs psychologiques et sociologiques qui servent de régulateurs des conduites et des comportements humains dans la société.

Ainsi, le problème fondamental n'est pas de savoir si oui ou non la femme doit ou ne pas participer activement ou passivement dans la vie socio-économique. Mais plutôt de savoir quel rôle doit-elle jouer?

Quelle place lui convient le mieux dans la structure sociale? N'est-ce pas l'homme en tant que mâle répond mieux aux rôles qui exigent de la force, de l'énergie... et que la femme en tant que femelle se prête mieux aux rôles qui annoncent de la délicatesse, de la finesse...?

Nous attellerons tout au long de notre réflexion de répondre sur base des enseignements sociaux, économiques et théologiques de l'Islam à ces questions qui revêtent un intérêt capital pour ce qui est de l'équilibre, de l'harmonie, de la prospérité de nos sociétés.

## I. LA PENSEE ECONOMIQUE DE L'ISLAM

En répondant à la question qu'il s'est posée dans son livre qui s'intitule "aperçu de l'économie islamique", M. Bqer El Sadr: l'Islam est-il une méthode de vie? Il dit: "les intellectuels occidentaux et occidentalisés prétendent que l'Islam est une religion et non pas une économie, un dogme et non pas un programme de vie, une relation entre l'homme et son seigneur ne saurait constituer la base d'une révolution sociale en Iran.

Mais il leur a échappé que l'Islam est une révolution dans laquelle la vie est indissociable de la foi, l'aspect social est inséparable du contenu spirituel. C'est pourquoi cette révolution est unique tout au long de l'histoire" (2).

Il existe cependant des religions dont les textes sacrés consentent à supprimer l'activité économique en général, orientent leurs prédications dans l'espérance aveugle à la providence pour être pourvu quotidiennement du minium nécessaire, ou, plus particulièrement, considèrent illicite la quête du profit. Ce qui n'est pas généralement le cas avec les textes coraniques qui, accordent une place de choix à l'activité commerciale.

Dans la société mecquoise où est né l'Islam, ce genre d'activité prévalait sur toutes. L'Islam s'est préoccupé de tempérer les ardeurs des commerçants de ne pas user des moyens frauduleux pour augmenter leurs profits et de s'abstenir de commercer durant les heures de la prière de vendredi.

Dieu dit dans le Coran: "Malheur aux fraudeurs! Lorsqu'ils achètent quelque chose, ils exigent des gens une pleine mesure; lorsqu'ils mesurent ou qu'ils pèsent pour ceux-ci, ils trichent." (3).

"O vous, les croyants! Quand on vous appelle pour la prière du vendredi, accourez à l'invocation de Dieu! Interrompez tout négoce: c'est un bien pour vous, si vous saviez!" (4).

La philosophie a prévalu dans la genèse même de l'économie en tant que discipline scientifique, conçoit l'origine de celle-ci dans le besoin de l'homme de la liberté; cette dernière incarne l'idéal humain de l'homme. La satisfaction de ce besoin, s'obtient par la saisie de l'objet désiré dans son environnement (extérieur). Cette saisie ou emprise ponctuelle, ne peut-être substituée à l'idéal humain qu'au moment où elle se lie en relation permanente avec l'objet

extérieur. Or il est probable qu'une relation d'emprise permanente avec l'objet matériel octroie à la personne qui en jouit le titre de propriétaire, puisque détenant une propriété. Celle-ci est considérée comme étant un bien économique.

Ainsi, nous disons, si l'humanité caractérisée par l'existence parallèle de l'homme et de la femme constitue le corps de la société, l'économie qui comporte tous les actes et tous les phénomènes liés à l'aménagement des besoins de ceux-ci, paraît être l'âme de celle-ci. L'humanité qui est une valeur, celle-ci s'exprime dans un espace social qui est la société, en excluant toute forme de discrimination dans son rayon d'action. La femme étant le partenaire de l'homme dans l'humanité, celle-ci participe au même titre que son partenaire masculin dans la construction de cette humanité, mais à des degrés différents.

Cette humanité bisexuelle englobe toutes les dimensions de la vie, le mâle tout comme la femelle, personne n'est tenu à l'écart dans ce vaste champ d'action. Chacun participe à l'exercice de ses responsabilités et de ses capacités conformément à la volonté divine.

M.Baqer El-Sadr dans son livre intitulé "Khilafa de l'homme" a écrit: après avoir établi le principe de la propriété divine, l'Islam a attribué à l'homme de rôle de mandataire accrédité par Dieu" (5). Pour dire que la justice économique prônée par Dieu voit dans toutes les sources naturelles exploitables par l'homme comme étant la propriété exclusive d'Allah.

De ce fait, aucun groupe sexuel ni aucune classe sociale ne peut se prévaloir le droit exclusif de la propriété, ni d'exclure les autres dans l'usage. L'Imam Ali (s) a dit à ce sujet: «quiconque a une étincelle de vie, a le droit d'obtenir ses moyens de subsistance». L'Islam dans ses prescriptions a jugulé toute forme de discrimination, que ce soit à l'endroit de l'homme ou de la femme. Dans le domaine financier, l'Islam a par sa justice sociale établi l'égalité des droits dans la possession des biens nécessaires à la vie de l'individu.

Il se trouve que la femme est un être humain autant que l'homme, rien n'est besoin de prouver cette évidence notoire. Par conséquent, il est logiquement établi que la femme et l'homme sont deux êtres égaux dans certains aspects de leur vie.

Tout acte motivé par un mobil discriminatoire à l'endroit de l'homme ou de la femme est perçu comme étant un acte d'injustice et de violence flagrante des droits légitimes de l'homme et de

la femme. Mais pourquoi l'existence de deux êtres de sexes différents? Cette question vaut son pesant d'or et exige de notre part une réflexion soutenue. Il existe certainement une différence entre l'homme et la femme. Ces derniers se trouvent être les catalyseurs des situations et des évènements qui surgissent dans la société. L'existence distincte de ces deux pôles d'influence, qui constituent le moteur de la vie, conditionne de par leur ajustement, l'harmonie dans les relations humaines et la grandeur de la société.

## II Exposé des théories et tendances sociologiques.

Intervenant dans le colloque international sur la pensée de Moammar al Khadafi sur le livre vert, Dr Zinab M zohri et Dr Salah A.Azzin tous de l'université Gar younes de Bengazi en Libye, dans leurs exposés sur le rôle économique et social de la femme dans la dynamique sociale: ont attribué aux autres arabes ces trois tendances qui, renferment des opinions, les idées des membres de la société occidentale sur le rôle de la femme dans la société.

### .Première tendance

C'est le point de vue des conservateurs et des traditionalistes qui considèrent la femme comme un être fondamentalement faible, dans son corps et dans son esprit. Pour cela, elle doit se soumettre totalement à l'homme pour la surveiller et la protéger. De plus, sa fonction consiste à accomplir un seul objectif essentiel à savoir: la vie conjugale, dans une acception de dépendance, et la maternité, au sens de procréation de même, ils voient dans le mélange des sexes, notamment dans le travail, une source de vice, de honte et de dégradation des mœurs.

(6).

### .Deuxième tendance

C'est la tendance de ceux qu'on appelle les progressistes qui réclament l'égalité en toute chose de l'homme et de la femme, c'est-à-dire dans le travail en dehors du foyer, que ce travail relève d'ordre économique, social ou politique. Les défenseurs de cette tendance réclament également l'abolition des barrières devant les femmes, dans l'éducation, la formation et le travail; ils demandent également l'égalité de la femme dans les obligations économiques, politiques et sociales. Ceci ne signifie pas la renonciation de la femme à sa mission familiale

et la société toute entière doit l'aider à faciliter sa tâche; de même l'Etat doit lui présenter les facilités susceptibles de préserver la famille d'une part, d'autre part, la former et préparer les conditions de l'exercice de son travail, dans toutes ses capacités (7).

### .Troisième tendance

C'est la tendance intermédiaire, elle représente l'opinion de la majorité des hommes et des femmes. D'après cette tendance, la femme a le droit à l'éducation et au travail, mais dans un domaine précis, en accord avec la nature de la femme et sans s'opposer aux traditions. Le travail de la femme en dehors du foyer constitue un apport de revenu supplémentaire aidant à améliorer sa situation. La femme doit concilier son travail dans la production avec son travail dans le foyer et les autres fonctions sociales... (8).

## .II. Critique des tendances

Nous allons essayer de critiquer ces tendances en les confrontant aux principes de l'Islam.

### . Critique de la première tendance

La première tendance qui est un modèle parfait des sociétés anciennes, non seulement elle tend à circonscrire la femme dans le cadre restreint du système domestique, mais livre la femme à la merci des humeurs de l'homme qui croit posséder un bien plutôt qu'une aide semblable. Cette conception primitive du rôle de la femme n'a plus de raison d'être dans la conjoncture socioéconomique actuelle, par son caractère conservateur et traditionaliste. Elle est une source permanente des conflits.

### .Critique de la deuxième tendance

Cette tendance qui semble être une réaction à la première n'a pas autant résolu le problème. Elle a cru libérée la femme du joug de l'homme, en lui ouvrant la porte du monde du travail; sans pourtant savoir qu'elle l'a libéré d'une prison pour une autre, puisque ignorant l'aspect de la différence naturelle existant entre l'homme et la femme. Ainsi elle croyait mieux faire en

proclamant l'égalité des droits et des obligations de l'homme et de la femme dans le travail. Cette fois-ci, la réaction n'a pas été proportionnelle à l'action et s'en est suivi les désastres, faute d'une appréciation qualitative de la condition dans laquelle on a voulu placer la femme.

#### **.Critique de la troisième tendance**

La troisième tendance qui s'est réclamée être une symbiose des deux premières, en procédant à une conciliation et à un rapprochement de vie entre les deux tendances. Elle paraît être le mieux indiqué entre les deux autres. Elle prend en compte plusieurs facteurs dus à la différence naturelle, pour constituer une théorie parfaite. En apparence cette théorie est plus que parfaite, mais elle regorge dans son fondement certaines insuffisances fonctionnelles qui influent sur sa pratique.

Faute de se référer sur des bases solides, elle s'est constituée armature conceptuelle fragile dans laquelle se consolide des idées contraires qui, si on les examinait de près on constaterait que la troisième tendance ne considère pas la femme comme étant une entité susceptible d'influencer les données économiques et sociales, son apport n'est qu'un appoint par rapport à l'homme. Voulant donner un air conciliateur, en ne s'opposant à aucune de deux tendances, elle revêt plutôt un aspect de neutralité coupable, en s'abreuvant dans deux sources douteuses.

#### **.IV Tendance sociologique de l'Islam**

L'Islam étant une institution divine immuable, conscient de la réalité évolutive de la vie, a prévu dans ses statuts deux catégories d'éléments comme l'a bien spécifié M.Baqer-El Sadr dans son aperçu de l'économie islamique:

- les éléments constants, relatifs à la vie économique et qui se trouvent mentionnés dans le Coran et explicités dans la sunna;
- les éléments flexibles et mobiles qui sont puisés: à la lumière de la nature de la phase de chaque conjoncture dans les indications islamiques générales qui entrent dans le cadre constant (9).

L'Islam qui est capable par ses statuts de conduire et d'organiser la vie dans tous ses aspects

a conféré à la femme un droit total, qui ne souffre d'aucune contrainte, sauf dans le cadre bien précis des dispositions divines édictées par la sunna en matière de comportement civil, économique et individuel.

Les considérations qui ont motivé l'Islam à accorder à la femme des droits égaux et à assurer son indépendance économique étaient apparemment d'inspiration divine. Il a fait sans pour autant sacrifier la base de la vie domestique, en incitant les femmes et les filles à se révolter contre l'autorité de leurs maris et leurs pères. La révolution que l'Islam a menée pour la libération de la femme des coutumes vicieuses, était une révolution qui visait la libération de la femme des forces matérialistes et son conditionnement à des forces spirituelles et morales.

Le Coran dit: «les croyants et les croyantes sont amis les uns des autres. Ils ordonnent ce qui est convenable, ils interdisent ce qui est blâmable; ils s'acquittent de la prière, ils font l'aumône et obéissent à Dieu et à son prophète» (10).

La femme jouit du plein droit de posséder de l'argent, n'importe quel montant; elle a droit à l'héritage, au don, au testament, à la dette, à la possession des biens, au gain, au commerce, à appeler en justice, à la conciliation, à disposer de ses biens, par accord, vente, affranchissement, don et testament. Déjà vers l'an 1400 le Coran a donné cette indépendance économique à la femme et le plein droit de jouir des fruits de son travail.

Le Coran dit: "ne convoitez pas les faveurs dont Dieu a gratifiées certains d'entre vous de préférence aux autres: une part de ce que les hommes auront acquis par leurs œuvres leur reviendra; une part de ce que les femmes auront acquis par leurs œuvres leur reviendra..." (11).

Ce qui différencie les principes coraniques des théories et tendances des sociologues et matérialistes et que le saint Coran a élaboré les droits de la femme en tenant compte de sa qualité d'être humain, d'aide semblable de l'homme dans l'humanité, sans pour autant omettre les particularités génétiques que possèdent chacun d'eux. La parfaite harmonie existant entre l'ordre de la nature et l'ordre coranique, résulte de la considération que le Coran témoigne pour ce qui est de la nature de la femme. La femme dans le Coran est la copie conforme de la femme dans la nature. Celle-ci tout comme le Coran étant deux outils utiles offerts à l'homme par son créateur pour modeler son destin. Seul un usage rationnel et efficient, suivant le mode d'emploi élaboré par le fabriquant, garantira un résultat satisfaisant.

Le Coran reconnaît à la femme le droit dans le choix de son conjoint, son droit de divorce, son égalité par rapport à l'homme dans les droits et les obligations; mais cette égalité est basée sur les principes de la justice. Le Coran a mis l'accent sur l'instruction de la femme et a incité l'homme et la femme à un travail honorable, sans discrimination, sans distinction aucune entre eux, chacun selon ses dispositions naturelles.

Dans le chapitre traitant du système social du livre "philosophie de l'Islam" Behechte et Bahônar ont écrit: "tout individu a le droit de profiter des ressources naturelles. Mais cela ne peut se faire qu'en effectuant soi-même un travail.

C'est pourquoi, il est nécessaire que l'occasion de travailler et de faire quelques efforts utiles soit offerte à chacun, et que chacun soit orienté et entraîné de sorte qu'il puisse utiliser pleinement ses capacités intellectuelles, mentales et pratiques, s'engager dans une activité constructive, et profiter des dons naturels par ses propres efforts.

L'Islam reconnaît à la femme le droit à l'instruction et à l'héritage.

Dieu a dit dans le Coran (s. la discussion v.11) et (s. Al Nisa, v.7): " Dieu placera sur des degrés élevés ceux d'entre vous qui croient et qui auront reçu la science..."

" Remettez aux hommes une part de ce que leurs parents et leurs proches ont laissé, et aux femmes, une part de ce que leurs parents et leurs proches ont laissé; cela représente peu ou beaucoup: c'est une part déterminée."

## .CONCLUSION

Nous croyons à notre humble avis que c'est dans une dialectique d'opinion, d'avis et considérations que peut surgir la lumière utile et nécessaire pour guider notre compréhension de cet épineux problème du rôle de la femme puisque nombreux de philosophes, de scientifiques, de religieux ont travaillé sur ce sujet, la lumière ne peut surgir que du choc des idées.

De ce fait, nous avons essayé de montrer tout au long de ce travail qu'il est absolument une nécessité actuellement, de reconsiderer nombre d'idées dominantes véhiculées dans nos

sociétés par le monde occidental qui concourent à l'effritement de l'ordre sociologique.

Celle-ci est fragilisée par les incohérences et les insuffisances dues aux théories et tendances sociologiques des penseurs occidentaux. Puisque les solutions apportées par les courants sociologiques ont plus contribué à occulter la question de l'égalité des droits entre l'homme et la femme qu'à la résoudre.

Par ces courants, le problème fondamental est celui de savoir si la femme doit ou ne pas sortir du système domestique et si la femme doit ou na pas entrer dans le monde du travail. Nous disons d'emblée que l'approche islamique sur ce problème fondamental est plutôt celui de chercher une philosophie, une intelligence supérieure qui constituera à traiter le problème du système domestique autrement avec une approche différente des autres systèmes sociaux. C'est pour cela nous ne cesserons d'affirmer et de confirmer que le problème n'est pas la question de savoir si la femme doit ou ne pas sortir du système domestique, la société doit veiller à l'idée de garantir à chaque membre de la société le droit au choix de son essence, ce choix doit être motivé par une conscience morale.

De ce fait, la société doit travailler dans le sens de l'épanouissement des valeurs spirituelles et morales et, à décourager l'émergence de toute valeur négative susceptible de séparer la conscience morale de la société pour ainsi, influencer négativement ce choix.

De même que la société doit œuvrer dans le sens de procurer à chaque membre de la société qui est en pleine possession de toutes ses facultés mentales, morales et physiquement aptes, un travail qui tient compte des caractéristiques naturelles qui différencient l'homme et la femme.

L'économie en tant que doctrine, constitue une dimension importante du programme pratique de l'Islam au triple niveau, individuel, communautaire et universel dans la gestion de la société humaine. La femme en tant qu'être humain est une actrice incontournable dans la régularisation dudit programme qui vise le développement de la société dans tous les plans, culturels, économiques, ou sociaux.

En Islam, la femme est considérée comme un être indépendant et responsable en plein sens du terme. De ce fait, le pouvoir de mener ce processus du développement de la société

humaine n'est pas le seul apanage de l'homme.

Avec tous les droits que l'Islam octroie à la femme, cette dernière a un rôle important à jouer dans la société. Du point de vue économique, la femme a le droit de disposer des biens par tous les moyens légaux. Elle peut ainsi, participer dans la gestion des affaires dans le domaine économique.

Mais, nous ne devons pas perdre de mémoire que l'économie - qui fait sa théorie évoque une forme de gestion des affaires domestiques, communautaires et étatiques; et qui dans sa pratique, représente le transfert des biens, des services et des richesses sous toutes ses formes - est le lieu de prédilection des conflits d'intérêts.

Compte tenue de la nature de la faiblesse vécue par la femme à travers son mouvement évolutif dans l'histoire et dans la société, il est indispensable que l'activité de la femme soit soumise à certaines conditions pour que l'activité de la femme soit soumise à certaines conditions pour que son essence et le tissus social ne soient pas affectés par sa participation active dans la vie économique.

Puisque sa participation, loin de créer un excédent d'offre de main-d'oeuvre préjudiciable ou nécessaire à l'équilibre social de la communauté, doit garder les équilibres macroéconomiques, assurer sa condition de femme, garantir la sensibilité propre à son sexe, maintenir les liens familiaux... D'où l'importance du choix à faire pour la femme dans la détermination de son essence féminine.

N'est-ce pas que Dieu a clairement explicité le rôle naturel de l'homme et de la femme dans le Coran en disant: "le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour. Chacun d'eux vogue dans son orbite" (s.36:40).

Pour ceux qui n'ont pas pénétré le sens de l'exégèse coranique, diront peut-être où est-ce qu'on a cité l'homme et la femme dans ce verset. Pour plus de clarté nous le faisons suivre de ces quatre versets: " par la nuit quand elle enveloppe tout! Par le jour quand il éclaire! Et par ce qu'il a créé, mâle et femelle! Vos efforts sont divergents" (s.92:1-4).

L'homme et la femme sont ces deux astres qui, chacun voguant respectivement dans son

orbite. Leurs efforts divergent dans le but de créer l'équilibre dans l'ordre naturel, comme le jour vient suppléer à la nuit et la nuit au jour.

Ainsi, le bonheur tout comme le malheur de toute la société humaine est suspendu dans l'espérance de savoir que chacun d'eux garde son cap. La liberté tout comme l'égalité n'a de raison d'être que dans la mesure où chacun des deux sexes suit son chemin tracé par la nature.

La femme qui veut pourtant se mesurer à l'homme dans l'accomplissement des travaux physiques et y croit intentionnellement et volontairement. Elle est sans doute victime des systèmes idéologiques, des courants sociologiques avilissants qui ont fait d'elle un "être faible" qui n'a d'autre choix pour s'affirmer que de se mesurer à l'homme. C'est pour cela, elle ne doit pas espérer gagner sa liberté devant l'affirmation gratuite des mouvements féministes selon lesquels: « l'homme et la femme sont deux êtres égaux à tous les points de vue».

Nous terminons ainsi notre propos par cette analyse pertinente de Ménie Grégorie, femme de lettres française qui a été désignée par le ministre du travail en qualité d'experte au comité d'études du travail féminin. Elle a dit: " être une femme, biologiquement, c'est un fait. Spirituellement c'est un choix. Une femme c'est un être sexué qui adopte pour se réaliser, une image conforme aux normes de sa société. Etre femme, c'est choisir un rôle, une place particulière, conforme aux représentations collectives de son époque et de son cache... On est plus femme au seul regard de la biologie, mais dans la mesure où l'on se "choisit" au féminin, dans certains contextes sociaux. (...) sur nos plages intérieures, où la marée a balayé tant d'oripeaux, il semble bien que deux choix seulement s'imposent de façon péremptoire; deux choix qui font d'une "personne " une "femme": "celui d'une certaine place dans le couple; et .(celui de la maternité" (12